

Le Courrier de Tychique

Correspondance à adresser à
M. Jean Marc Chabanon
168, Route du Grobon – 01400 – Châtillon-sur-Chalaronne

N° 370

« Le plus grand dérèglement de l'esprit c'est de voir les choses, telles qu'on voudrait qu'elles soient, et non pas telles qu'elles sont en réalité. »

Bossuet « Traité de l'amour de Dieu et de soi-même »

Dimanche 10 avril 2011
1^{er} Dimanche de la Passion

Discours de Benoît XVI à la délégation de l'Eglise luthérienne allemande.

Benoît XVI a prononcé ce discours le lundi 24 janvier 2011. En voici un passage évocateur :

« Aujourd'hui le dialogue œcuménique ne peut plus être séparé de la réalité et de la vie dans la foi dans nos Eglises sans leur causer de dommages. Nous tournons donc ensemble notre regard vers l'année 2017, qui nous rappelle l'année où fut affichée la thèse de Martin Luther sur les indulgences il y a cinq cents ans. En cette occasion, luthériens et catholiques auront l'opportunité de célébrer dans le monde entier une commémoration œcuménique commune, de lutter au niveau mondial pour les questions fondamentales, non pas — comme vous venez de le dire — sous forme d'une célébration triomphaliste, mais comme **une profession commune de notre foi dans le Dieu Un et Trine**, dans l'obéissance commune à notre Seigneur et à sa parole. Nous devons attribuer une place importante à la prière commune et à la prière intérieure adressées à notre Seigneur Jésus-Christ **pour le pardon des torts réciproques et pour la faute relative aux divisions**. L'échange réciproque sur l'évaluation des 1500 ans qui ont précédé la Réforme et qui nous sont donc communs, fait partie de cette **purification de la conscience**. C'est pourquoi nous désirons implorer ensemble, de manière constante, l'aide de Dieu et l'assistance de l'Esprit Saint, pour pouvoir accomplir des pas supplémentaires vers l'unité désirée et ne pas s'arrêter aux résultats obtenus. »

http://www.vatican.va/holy_father/benedict_xvi/speeches/2011/january/documents/hf_benxvi_spe_20110124_chiesa-evang-luter_fr.html

Benoît XVI est-il encore catholique ?

Complémentarité clercs-laïcs.-

Dans son ouvrage « *Ils L'ont découronné* » Mgr Lefebvre écrit : « *Il faut tenir. Il faut bâtir pendant que les autres démolissent. Il faut rebâtir les citadelles écroulées, reconstruire les bastions de la foi : d'abord le saint sacrifice de la messe de toujours, qui fait les saints, ensuite nos chapelles qui sont nos vraies paroisses, nos monastères, nos familles nombreuses, nos entreprises fidèles à la doctrine sociale de l'Eglise, nos hommes politiques décidés à faire la politique de Jésus-Christ, c'est tout un tissu de vie sociale chrétienne, de coutumes chrétiennes, de réflexes chrétiens qu'il nous faudra restaurer, à l'échelle que Dieu voudra, le temps que Dieu voudra. Tout ce que je sais, la foi nous l'enseigne, c'est que **Jésus-Christ doit régner ici-bas, maintenant, et pas seulement à la fin du monde comme le voudraient les vrais libéraux.*** » -(p. 251)

Une nouvelle fois, on remarque, dans cette déclaration, la sagesse de Monseigneur ! S'il rappelle que, d'abord, en tout premier lieu, il faut reconstruire ce qu'il appelle « *les bastions de la foi* », il affirme aussi qu'il est indispensable de refaire « *tout un tissu de vie sociale chrétienne, de coutumes chrétiennes, de réflexes chrétiens* » s'appuyant sur les « *familles nombreuses, les entreprises fidèles à la doctrine sociale de l'Eglise, les hommes politiques décidés à faire la politique de Jésus-Christ* » !

On est bien loin de la réflexion dubitative d'un certain abbé Michel Beaumont (alias Grégoire Célier) qui s'épanchait dans le numéro 163 de « *Fidélité* » (janvier février 2005) : « *Comment la doctrine classique des papes demandant qu'un pays majoritairement catholique reconnaisse le règne du Christ dans ses institutions politiques serait-elle encore possible ?* » L'abbé ne se pose sans doute pas la même question lorsqu'il s'agit d'un pays majoritairement musulman qui impose la « *charia* » à tous ses ressortissants, qu'ils soient musulmans ou non, sans la moindre réaction de nos bonnes âmes ! Il oublie aussi que la doctrine sociale de l'Eglise n'est pas faite pour un état « *majoritairement catholique* »... mais pour tous les types de sociétés, catholiques ou non, pour tous les types de pouvoirs politiques, parce qu'elle est universelle ! Telle est la vérité. Celle qui doit être enseignée dans nos chapelles !

Ce qu'il y a de plus affligeant dans la chronique de cet abbé, c'est son caractère démobilisateur ! Alors que Mgr Lefebvre appelle à la mobilisation de toutes les énergies, il étale son doute et en arrive à déclarer impossible l'issue d'une telle action ! Qu'il nous permette donc de lui recommander de se consacrer à sa mission propre, celle qui consiste à « *rebâtir les citadelles écroulées et reconstruire les bastions de la foi* ». Le chantier est vaste ! Et qu'il veuille bien nous laisser, nous, laïcs, mener le combat qui nous est propre, celui de la restauration de ce « *tissu de vie sociale chrétienne et de réflexes chrétiens* », inséparable de notre devoir d'état !

Que chacun reste à sa place ! Il ne s'écarte pas de sa place, le simple laïc qui dénonce, parfois avec vigueur, les actes qui entravent son engagement. Si lui, laïc, plongé au cœur de la société profane, ne s'investit pas dans ce combat, qui le fera à sa place ? Qui ira patauger dans les marécages pestilentiels de la société post-révolutionnaire pour tenter de les assainir ?

Les oppositions rencontrées.

Ils sont nombreux les fidèles consternés par « *l'affaire des sermons publics de Mgr Lefebvre* ». Ils sont nombreux ceux qui ne comprennent pas cette rétention, par la Fraternité, des sermons publics de Mgr Lefebvre qui les avait, précisément, prononcés pour leur édification et leur fidélité à son enseignement ! Ils pensaient, au contraire, pouvoir s'abreuver à cette source limpide et s'étonnent même qu'une telle initiative n'ait pas été prise plus tôt par la FSSP X elle-même. La procédure engagée contre une maison d'éditions qui a voulu pallier à cette lacune leur paraît donc difficilement compréhensible.

Réflexion sur une action juridique.

Nul ne peut contester que Mgr Lefebvre, fondateur de la Fraternité Sacerdotale St Pie X, en a été **l'âme** jusqu'à son rappel à Dieu. Nul ne peut contester qu'il en a tenu les rênes jusqu'à sa passation de pouvoir, et même après. Tout son parcours apostolique, depuis sa rupture avec Rome, a été constellé de sermons, de discours, de lettres (j'en détiens un certain nombre) qui n'ont eu d'autre objectif que de maintenir la résistance à l'apostasie conciliaire, après en avoir défini les contours dans sa déclaration retentissante du 21 novembre 1974 dont j'extrais le passage suivant : « **La seule attitude de fidélité à l'Eglise et à la doctrine catholique, pour notre salut, est le refus catégorique d'acceptation de la réforme.** » « *La seule attitude* »... Il n'y en a pas d'autre, c'est bien la seule, et c'est bien « *le refus catégorique* » !... La base est posée. Tout est dit.

Bien sûr, cette « base » a pu évoluer au gré des vicissitudes qui parsèment la vie. Mais si, dans ce contexte, Mgr Lefebvre fut parfois plus réservé, plus modéré dans ses propos, il changea rapidement d'attitude et orienta progressivement son engagement vers une radicalisation de sa pensée, à mesure que devenait de plus en plus visible l'accentuation des dérives conciliaires, et l'enracinement vaticanesque dans l'apostasie ! Ne m'avait-il pas écrit, dans une lettre manuscrite datée du 10 juin 1988 : « *Persuadé qu'on ne peut faire confiance à ce pape d'Assise, je ne veux plus me laisser impressionner par les menaces et les offres de circonstance, qui cachent de mauvaises intentions. Ils n'ont pas changé, sinon en pire. Comment pourrions-nous collaborer avec ces pasteurs qui mènent à l'apostasie.* » (Fac-simile dans mon livre p. 126) C'était écrit en 1988, soit 14 ans après sa déclaration de 1974 !... Cette déclaration, à un laïc du rang, bien qu'il fût son chauffeur et son ami, prouve de façon indiscutable que **son enseignement n'était pas réservé à l'élite ecclésiastique de « sa » Fraternité !** Il ne lui avait pas donné un caractère confidentiel ! Et je ne me suis pas privé de la diffuser comme je l'ai fait pour bien d'autres de ses « *confidences* »... même de son vivant ! Or, que l'on sache bien qu'il ne m'en jamais fait le reproche... sauf une seule fois. Et il l'a fait avec tact, prévenance et comme gêné d'avoir à le faire ! Il s'agissait du compte-rendu d'une vision, aperçue par plusieurs pèlerins conciliaires, à San Damiano, confirmant, en quelque sorte la légitimité de son combat. Pourtant, lorsqu'il nous rendait visite, il ne manquait pas de prendre, à la chapelle, un exemplaire de « *La Lettre du Sacré-Cœur* » ancêtre de ce « *Courrier de Tychique* ». Il est clair qu'il voulait donc, positivement, que son enseignement, tout son enseignement, soit aussi destiné aux laïcs ! N'était-il pas allé jusqu'à me demander d'écrire, de sa part, à Mgr Tissier de Mallerai, tombé dans un piège qu'il n'avait pas décelé ?... Preuve superflète de l'importance qu'il donnait à l'action des combattants laïcs. Il savait les entendre !

Cet enseignement, en ce qu'il contient tous les appels à la restauration de la doctrine sociale de l'Eglise, et, pour cela, à la défense farouche de la liturgie et des sacrements, dont nous ne pouvons pas nous passer, nous est donc tout autant destiné, à nous les « *Croisés* » et nous appartient **dans sa totalité** autant qu'il appartient aux prêtres de la Fraternité. Nous n'entendons pas en être dépossédés. « *On n'allume pas une lampe pour la mettre sous le boisseau, mais bien sur le lampadaire où elle brille pour tous ceux qui sont dans la maison* » (Matt. V – 15) Ce qui se traduit, en d'autres termes, par « **on ne cache pas au peuple les vérités qu'il ne doit pas connaître** ». Nous ne voulons pas, si peu que ce soit, être réintégré dans un système qui, par respect de la sacro-sainte « *liberté religieuse* » nous interdit de reconstruire « *tout le tissu de la vie sociale chrétienne, des coutumes chrétiennes et des réflexes chrétiens* » ! Il y a plus de 40 ans que nous combattons pour cela !

Nous demandons donc, respectueusement, mais fermement, aux autorités de la Fraternité de bien vouloir mettre un terme à cette rétention de l'enseignement **public** de Mgr Lefebvre auquel nous avons droit parce qu'il nous est aussi destiné.